

Octobre

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN



Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



OBJET TROUVE

Une paire de lunettes de vue a été trouvée en face de la mairie (ilot) le lundi 21 septembre.

Pour tous renseignements contactez la mairie.

GYM

L'association GYM du Grand Ried vous propose des cours dans la salle de motricité de l'école **le lundi de 20h30 à 21h30.**

HALLOWEEN

Le Club des Jeunes est heureux de vous inviter à la soirée d'Halloween, sorcières et monstres en tous genres sont attendus

LE SAMEDI 31 OCTOBRE 2015
À LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Club des Jeunes.

NOTE D'INFORMATIONS

TRAVAUX SALLE

La majorité des travaux de la salle sont achevés hormis le sous-sol. En effet, il est nécessaire de faire du rangement ainsi que des travaux de peinture.

C'est pourquoi, nous nous adressons une nouvelle fois à vous afin de nous aider à terminer ce chantier pour la fin du mois.

Désormais, **tous les samedis** sont consacrés aux travaux ainsi que **les mardis et les mercredis matins.**

Avis à tous les volontaires qui ont un peu de temps libre à consacrer ce projet.

Merci d'avance pour votre participation et/ou l'aide déjà fournie !

REMERCIEMENTS ET AVIS

Course de motos

Les associations organisatrices de la course remercient les habitants pour leur participation et leur aide ayant permis la réussite de la manifestation.

Des plats à pâtisserie ainsi qu'un tablier blanc à bavette n'ont pas été récupérés. Vous pouvez vous adresser à Gabrielle Gaschy.

Chorale Ste Cécile

Vous êtes si nombreux à avoir des talents en chant et musique. **La chorale vous invite à étoffer ses pupitres.** Les répétitions ont lieu le jeudi à 20h15 à l'église.

PISCINE AQUARIED

Les horaires d'ouverture pour les vacances de la Toussaint, **soit du 19 au 31/10/2015**, sont les suivants :

- | | | | |
|------------|---------------|------------|---------------|
| • Lundi | 12h00 à 19h00 | • Vendredi | 14h00 à 20h00 |
| • Mardi | 14h00 à 20h00 | • Samedi | 14h00 à 18h00 |
| • Mercredi | 10h30 à 17h00 | • Dimanche | 08h30 à 12h00 |
| • Jeudi | 10h30 à 17h00 | | |

La piscine sera fermée le 1^{er}, 10 et 11 novembre.

INTOXICATION AU MONOXYDE CARBONE

Chaque année en France, 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent. N'importe qui peut être victime de cette intoxication, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. En cas de suspicion d'intoxication, aérer les locaux, évacuer dans la mesure du possible et contacter un professionnel qualifié. Deux cas d'intoxication sont possibles :

- **l'intoxication aiguë** : entraîne une intervention des secours en urgence, se manifeste par des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire un coma et le décès ;
- **l'intoxication chronique** : entraîne des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. Difficilement détectable, elle peut entraîner, à la longue, des troubles cardiaques ou respiratoires.

Pensez à faire contrôler et nettoyer vos appareils notamment les systèmes de chauffage avant démarrage.

Sites d'informations :

inpes.sante.fr / prevention-maison.fr / sante.gouv.fr
invs.sante.fr / developpement-durable.gouv.fr

